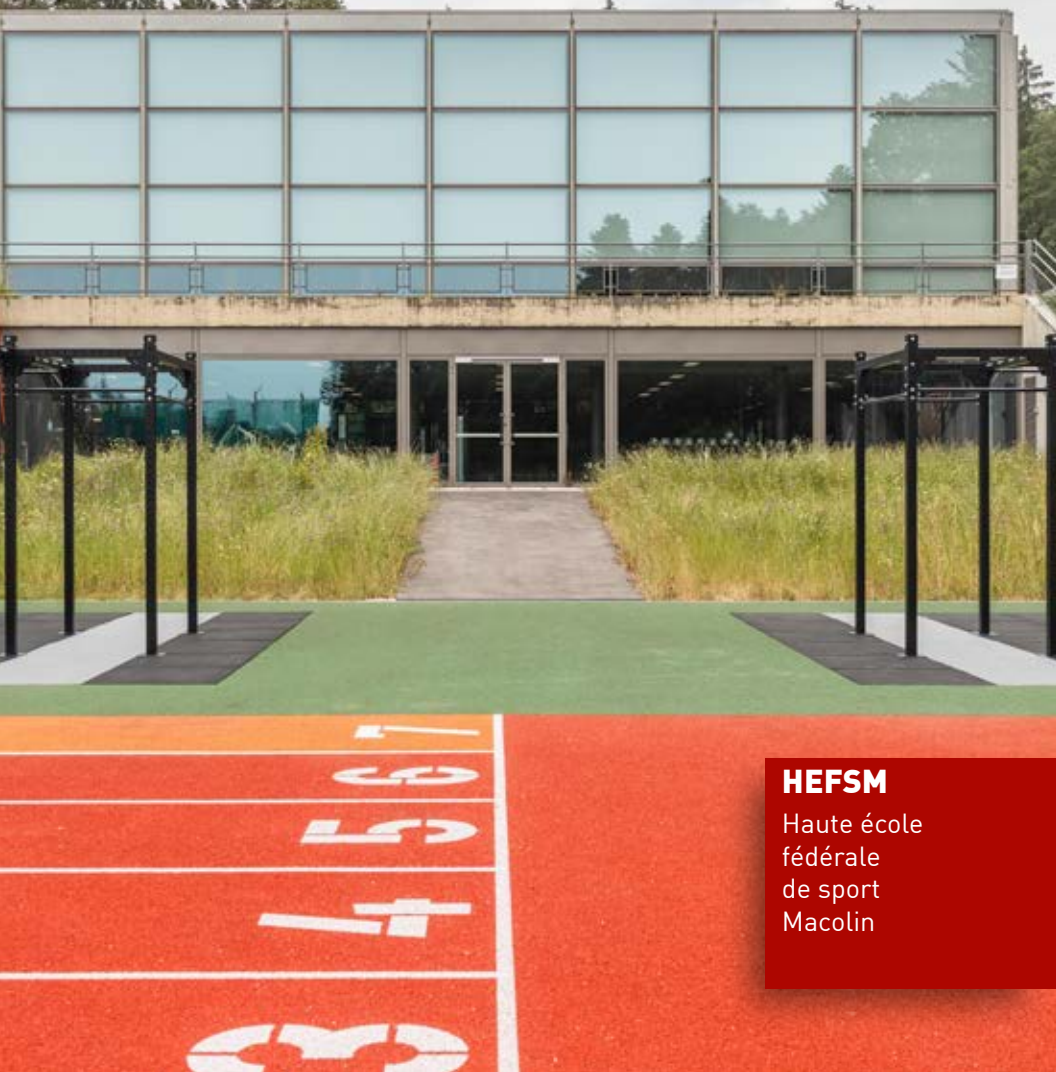


CAS HEFSM Installations sportives

Édition 2026-2027



HEFSM

Haute école
fédérale
de sport
Macolin

OFSP0
2532 Macolin



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSP0

Contenu et structure

L'essentiel en bref

Le **CAS HEFSM Installations sportives** permet d'acquérir les bases et connaissances spécifiques nécessaires en matière de planification, de construction, d'exploitation et d'entretien d'installations sportives. Les modules à option sont répartis en deux spécialisations qui déterminent leur contenu: **construction d'installations sportives** et **management d'installations sportives**.

Objectifs de la formation

Les participantes et participants acquièrent les connaissances nécessaires pour

- poser les jalons indispensables à la planification de l'ouvrage proprement dit (planification des besoins);
- identifier les groupes d'utilisateurs et leurs besoins.
- **Spécialisation Construction d'installations sportives:** accompagner la planification et la réalisation d'installations sportives de toutes sortes: salles de sport, piscines, installations de plein air, patinoires, complexes sportifs, installations de sports à la mode, équipements de loisirs, etc.
- **Spécialisation Management d'installations sportives:** assurer une exploitation et un entretien durables d'installations sportives de toutes sortes: salles de sport, piscines, installations de plein air, patinoires, complexes sportifs, installations de sports à la mode, équipements de loisirs, etc.

Titre décerné

Certificate of Advanced Studies HEFSM Installations sportives avec spécialisation Construction d'installations sportives ou spécialisation Management d'installations sportives (12 ECTS au minimum, travail de mémoire inclus)

Inscription au registre des spécialistes tenu par le service des installations sportives. Les travaux de mémoire réalisés jusqu'à présent et la liste actuelle des spécialistes sont disponibles sur le site Internet: www.installations-sportives.ch.

Modules isolés

Il est possible de suivre certains modules au choix de manière isolée. La condition préalable à la validation du module (y c. la confirmation ECTS) est la réussite de l'évaluation des compétences correspondantes.

La réussite d'un module déjà suivi peut être prise en compte pour l'obtention ultérieure d'un CAS.

Structure La formation comprend plusieurs modules thématiques. Dans ces modules de 5 ou 3 jours, l'accent est mis sur les thèmes suivants (voir contenus détaillés dans les pages suivantes):

Modules de base

(5 jours/2 ECTS par module; les deux modules de base sont obligatoires pour l'obtention du CAS)

Module G1: Bases 1 – Besoins et concepts

Module G2: Bases 2 – Exigences et compétences

Modules à option

(3 jours/1 ECTS par module; 4 modules au min. pour l'obtention du CAS)

Module W1: Salles de sport adaptées aux besoins

(spécialisation Construction)

Module W2: Marketing et financement performants

(spécialisation Management)

Module W3: Installations en plein air et espaces propices à l'activité physique accessibles

(spécialisation Construction)

Module W4: Gestion systémique des opérations et des parties prenantes

(spécialisation Management)

Module W5: Piscines attractives

(spécialisation Construction)

Module W6: Installations sportives d'avenir: cycle de vie et stratégie

(spécialisation Management)

Module W7: Installations de sports de glace économes en ressources

(spécialisation Construction)

Module W8: Transformation numérique dans la gestion des infrastructures sportives

(spécialisation Management)

Travail de mémoire

(120 h/4 ECTS): transfert des contenus des modules dans la pratique à partir d'une problématique concrète ou d'un projet.

La spécialisation du CAS obtenu est déterminée par l'inscription aux modules à option correspondants. Si le même nombre de modules est choisi dans les deux spécialisations, c'est le choix du thème du travail de mémoire qui est déterminant.

– Exemple 1:

2 modules de base, 3 modules à option avec spécialisation Construction, 1 module à option avec spécialisation Management, travail de mémoire sur le thème «Construction»

→ CAS HEFSM Installations sportives avec spécialisation Construction

– Exemple 2:

2 modules de base, 2 modules à option avec spécialisation Construction,

2 modules à option avec spécialisation Management, travail de mémoire sur le thème «Management»

→ CAS HEFSM Installations sportives avec spécialisation Management

4 Conditions et admission

Public cible	Le CAS HEFSM Installations sportives s'adresse aux: – spécialistes de la construction diplômés d'une haute école ou d'une haute école spécialisée dans les domaines de la planification, de l'architecture, de l'architecture paysagère ou de l'ingénierie; – maîtres d'ouvrage et représentants des utilisateurs et usagers impliqués dans des projets d'infrastructures sportives; – exploitantes et exploitants d'installations sportives et de centres de sport; – personnes intéressées issues du monde du sport ou des services d'exploitation/administratifs chargés des installations sportives, avec une formation équivalente et une expérience professionnelle correspondante.
Conditions d'admission	La direction du CAS décide de l'admission, sur la base du dossier d'inscription et de l'ordre de réception des candidatures. Les participantes et participants inscrits à l'intégralité de la formation ont la priorité. Les candidates et candidats qui ne disposent pas des diplômes requis (diplôme de HES ou de haute école) peuvent être admis sur dossier, s'ils peuvent se prévaloir d'un autre bagage attestant de leur aptitude à participer à la formation (p. ex. plusieurs années d'expérience professionnelle ou autres formations et/ou formations continues suivies). Les personnes admises sur dossier peuvent être contraintes à suivre des cours supplémentaires préalablement à la formation, notamment pour acquérir les compétences nécessaires à la rédaction de travaux scientifiques.
Langues d'enseignement	La langue d'enseignement principale est l'allemand. Pour le français, une traduction simultanée allemand-français peut être proposée dans les modules de base en cas de besoin avéré (en fonction du nombre de participantes et de participants). Dans le cas contraire et pour les modules optionnels, des outils de traduction seront utilisés si nécessaire. Les principaux supports d'enseignement sont disponibles dans les deux langues. Le travail de mémoire peut être rédigé en français ou en allemand.

Formes d'enseignement et de travail

La formation a été conçue en étroite collaboration avec des spécialistes des différents thèmes et est résolument axée sur la pratique. Les contenus enseignés sont directement applicables dans la pratique professionnelle et présentés à la lumière de projets réels et actuels.

Les enseignantes, enseignants, intervenantes et intervenants recourent à différentes formes d'enseignement:

- cours magistraux, discussions guidées et échanges d'expériences;
- traitement de cas pratiques, travaux de groupe et exercices;
- contributions d'experts et expertes choisis;
- derniers résultats de la recherche et développement;
- travail personnel (lecture des ouvrages conseillés, travaux préparatoires pour les modules, élaboration du travail de mémoire);
- visites d'ouvrages récents.

Évaluation des compétences

Chaque module (modules de base et modules à option) donne lieu à une évaluation de compétences.

Outre la validation de chacun des modules requis, l'obtention du CAS nécessite la réalisation d'un travail de mémoire écrit, qui doit être présenté à la fin du cursus.

Contenus des modules

Les contenus des modules ne sont pas définitifs et peuvent encore subir des modifications. Les descriptifs ci-après donnent un premier aperçu des contenus envisagés.

Module de base G1 – Besoins et concepts

(module obligatoire pour l'obtention du CAS)

Dates	du 19 au 23 janvier 2026 (semaine 4)
Lieu	Macolin BE
Direction	Jana Voboril
Contenus	– Système du sport suisse – Tâches des pouvoirs publics et d'autres acteurs – Les changements sociétaux et leurs conséquences pour les installations sportives et les espaces dédiés à l'activité physique (habitudes en matière d'activité physique, inclusion, tendances, etc.) – Conceptions des installations sportives aux niveaux fédéral, cantonal, régional et communal – Principes fondamentaux de l'aménagement du territoire et des installations sportives – Analyse des besoins, SIA phase «0», compétences du maître d'ouvrage – Visites d'infrastructures sportives en rapport avec le module
Validation	Évaluation de compétences 2 ECTS env. 40 leçons en présentiel env. 20 h de travail personnel

Module de base G2 – Exigences et compétences

(module obligatoire pour l'obtention du CAS)

Dates	23 et 27 février 2026 (semaine 9)
Lieu	Tenero TI
Direction	Jana Voboril
Contenus	– Bases légales, normes, services de conseil – Droit des marchés publics (adjudications publiques) – Milieu bâti propice au mouvement – Sport en plein air et paysage – Conséquences du changement climatique pour les installations sportives et les espaces dédiés à l'activité physique – Mobilité et transports – Accessibilité des installations sportives – Installations sportives sûres et sans obstacles – Visites d'infrastructures sportives en rapport avec le module
Validation	Évaluation de compétences 2 ECTS env. 40 leçons en présentiel env. 20 h de travail personnel

Module à option W1 – Salles de sport adaptées aux besoins

(Spécialisation Construction)

Dates	du 25 au 27 mars 2026 (semaine 13)
Lieu	Macolin BE
Direction	Jana Voboril
Contenus	– Critères d'implantation de salles de sport – Programmes des locaux et conceptions de différents types de salles – Installations indoor pour la pratique de différents sports (salles de fitness, salles d'escalade, etc.) – Sols sportifs, équipements – Installations techniques, acoustique et éclairage – Rénovations, installations temporaires – Visites d'infrastructures sportives en rapport avec le module
Validation	Évaluation de compétences 1 ECTS env. 25 leçons en présentiel env. 5 h de travail personnel

Module à option W2 – Marketing et financement performants

(Spécialisation Management)

Dates	du 22 au 24 avril 2026 (semaine 17)
Lieu	Winterthour ZH
Direction	Jana Voboril
Contenus	– Modèles d'organismes responsables et modèles d'exploitation – Financement – Aspects en lien avec la conception et l'exploitation d'installations sportives – Amortissements/provisions – Analyses de marché, stratégies marketing, cross marketing – Développement de l'offre – Visites d'infrastructures sportives en rapport avec le module
Validation	Évaluation de compétences 1 ECTS env. 25 leçons en présentiel env. 5 h de travail personnel

8 Module à option W3 – Installations en plein air et espaces propices à l'activité physique accessibles

(Spécialisation Construction)

Dates	du 20 au 22 mai 2026 (semaine 21)
Lieu	Macolin BE
Direction	Jana Voboril
Contenus	– Critères d'implantation d'installations de plein air – Programmes des locaux et conceptions d'installations de sport scolaire, de sport associatif, d'athlétisme et de football ainsi que d'infrastructures de sports sur roues et roulettes (vélo, VTT, skate, etc.) – Pistes à sol souple («finlandaises»), équipements pour la course à pied et autres installations librement accessibles – Émission de lumière et de bruit – Sols sportifs (revêtements synthétiques, gazons synthétiques, gazons naturels, sable) – Biodiversité, importance environnementale et durabilité des installations sportives et des espaces dédiés à l'activité physique – Visites d'infrastructures sportives en rapport avec le module
Validation	Évaluation de compétences 1 ECTS env. 25 leçons en présentiel env. 5 h de travail personnel

Module à option W4 – Gestion systémique des opérations et des parties prenantes

(Spécialisation Management)

Dates	du 24 au 26 juin 2026 (semaine 26)
Lieu	Näfels GL
Direction	Jana Voboril
Contenus	– Besoins de l'exploitation et des utilisateurs – Gestion du personnel, gestion opérationnelle et auto-gestion – Planification des affectations – Gestion des crises et des conflits – Orientation service – Fidélisation de la clientèle et expérience client – Visites d'infrastructures sportives en rapport avec le module
Validation	Évaluation de compétences 1 ECTS env. 25 leçons en présentiel env. 5 h de travail personnel

Module à option W5 – Piscines attractives

(Spécialisation Construction)

Dates	du 19 au 21 août 2026 (semaine 34)
Lieu	Sursee LU
Direction	Jana Voboril
Contenus	– Critères d'implantation, analyse des besoins spécifiques aux piscines – Programmes des locaux et conceptions de piscines couvertes et de piscines de plein air pour le sport et les loisirs – Rénovation et gain d'attractivité – Aspects techniques (technique de piscine, énergie, exploitation des synergies) – Piscines naturelles – Visites d'infrastructures sportives en rapport avec le module
Validation	Évaluation de compétences 1 ECTS env. 25 leçons en présentiel env. 5 h de travail personnel

Module à option W6 – Installations sportives d'avenir: cycle de vie et stratégie

(Spécialisation Management)

Dates	du 16 au 18 septembre 2026 (semaine 38)
Lieu	Macolin BE
Direction	Jana Voboril
Contenus	– Prise en compte du cycle de vie propre à l'installation sportive – Stratégies d'entretien, de maintenance et de remise en état – Optimisation de l'exploitation et des processus – «Make it or buy it» – Calcul des coûts/Indicateurs – Concepts de nettoyage – Visites d'infrastructures sportives en rapport avec le module
Validation	Évaluation de compétences 1 ECTS env. 25 leçons en présentiel env. 5 h de travail personnel

Module à option W7 – Installations de sports de glace économes en ressources
(Spécialisation Construction)

Dates	du 21 au 23 octobre 2026 (semaine 43)
Lieu	Coire GR
Direction	Jana Voboril
Contenus	– Critères d'implantation, analyse des besoins spécifiques aux patinoires – Programmes des locaux et conceptions de patinoires – Construction, rénovation et gain d'attractivité – Génie énergétique et technique de réfrigération – Utilisation estivale ou alternative des patinoires – Visites d'infrastructures sportives en rapport avec le module
Validation	Évaluation de compétences 1 ECTS env. 25 leçons en présentiel env. 5 h de travail personnel

Module à option W8 – Transformation numérique dans la gestion des infrastructures sportives
(Spécialisation Management)

Dates	du 18 au 20 novembre 2026 (semaine 47)
Lieu	Macolin BE
Direction	Jana Voboril
Contenus	– Systèmes numériques pour l'exploitation – Transition numérique dans le Facility Management – Outils numériques destinés aux clients – Systèmes d'accès et systèmes de paiement – Gestion des interfaces entre les systèmes – Modélisation des données des ouvrages (méthode de planification, instruments de planification numériques) – Outils d'intelligence artificielle pour l'exploitation des installations sportives
Validation	Évaluation de compétences 1 ECTS env. 25 leçons en présentiel env. 5 h de travail personnel

Travail de mémoire	Approfondissement des connaissances acquises	
	Réalisation	de janvier à juin 2027
	Présentation	1 jour en septembre 2027
	Volume de travail	env. 120 h = 4 ETCS
	Contenu	transfert des contenus des modules dans la pratique à partir d'une problématique concrète ou d'un projet

Qualification	Conditions d'obtention du CAS HEFSM Installations sportives avec certificat
	- Participation active à tous les cours en présentiel (la réglementation sur les absences s'applique conformément aux conditions de participation à la formation continue HEFSM) - Évaluation de compétences réussie dans tous les modules requis - Réussite du travail de mémoire - Obtention du CAS en 4 ans au max.

Volume de travail	L'intégralité de la formation représente 12 crédits ECTS:
	- Modules obligatoires (env. 80 leçons) - Modules à option (env. 100 leçons) - Travail personnel (env. 60 h) - Travail de mémoire (env. 120 h)

Crédits ECTS: un crédit ECTS (European Credit Transfer System) correspond au volume de travail moyen fourni par l'étudiant ou l'étudiante.

1 crédit ECTS équivaut à environ 30 heures de travail. Sont comprises dans ces 30 heures, les heures de travail personnel et les heures d'enseignement en présentiel ainsi que les heures d'examen.

Organisation et inscription

Coûts	7000 CHF au total pour 2 modules obligatoires, 4 modules à option et le travail de mémoire (y compris la documentation et les taxes d'examen)
	1600 CHF pour un module obligatoire isolé (5 jours, y compris la documentation et la taxe d'examen)
	950 CHF pour un module à option isolé (3 jours, y compris la documentation et la taxe d'examen)
	850 CHF pour tout module à option suivi en complément de la formation complète
	Les coûts de l'hébergement, de la restauration, des transports et des assurances ainsi que de la littérature spécialisée sont à la charge des participants et participantes.
Modalités de paiement	Les frais de cours sont dus dès la confirmation de participation ou l'admission au cours. En cas de désistement, des frais de traitement sont dus et, selon la date du désistement, des frais d'annulation peuvent être facturés.
	Les conditions de participation à la formation continue HEFSM s'appliquent.
Inscriptions/Candidatures	Le formulaire d'inscription et les conditions de participation à la formation continue HEFSM sont disponibles sur www.installations-sportives.ch
	Clôture des inscriptions: 30 septembre 2025 .
Nombre de participantes et de participants	Le nombre de participantes et de participants par spécialisation est limité à 30 personnes. La direction du cours se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscriptions est insuffisant (cf. conditions de participation à la formation continue HEFSM).
Direction du CAS	Jana Voboril Cheffe a. i. du service des installations sportives Route principale 247, 2532 Macolin Tél. 058 467 67 67 Courriel: jana.voboril@baspo.admin.ch
Administration	Office fédéral du sport OFSPO Haute école fédérale de sport de Macolin HEFSM Service des installations sportives Route principale 247, 2532 Macolin Tél. 058 467 67 67 Courriel: sportanlagen@baspo.admin.ch